

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Jouy-le-Moutier (95280)

Réponses de Sylvie Foliguet, au nom de la liste « Jouy-le-Moutier en commun »

– le 11/03/2020 à 17:23 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Un schéma directeur cyclable municipal a été adopté en 2013. Nous le mettrons en application.

Il faudra voir la cohérence avec le schéma directeur d'agglomération et valoriser la véloroute Parsi-Londres qui traverse notre commune

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Evidemment !

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Bien sûr !

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : avenue des Saules Brûlés

avenue du Vast

boulevard de l'Oise à compléter

avenue des Bruzacques à compléter

boulevard d'Eancourt à compléter

Pour les rues mentionnées, il faudra prolonger les pistes sur toute leur longueur et assurer les continuités entre les axes. Par exemple, prolonger la piste du bd d'Eancourt jusqu'au rond point du théâtre d'un côté et jusqu'au pont de l'autre.

Pour l'avenue des Saules Brûlés, il faudra voir comment faire la piste sur le pont de la RD 55 avec le département et faire la jonction de ce pont jusqu'à la rue de l'Oise

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : écoles et lycées, équipements municipaux, théâtre, piscine, stade...

Un plan de jalonnement a aussi été fait en 2013, nous l'actualiserons et le mettrons en place, sans oublier la véloroute.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Bien entendu, nous travaillerons avec les communes voisines et la communauté d'agglomération

Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des programmes de réaménagement

D'avoir prévoir les accès vélo à la place du Bien-être, ainsi que le stationnement sur cette place. Et aussi pour les futurs quartiers.

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

S'il y a des fonds gouvernementaux, nous demanderons des aides pour les accès à nos deux ponts.

Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cette réorganisation devra intervenir dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de mobilité prévu dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.

Supprimer la circulation automobile sur la place du Bien-être (!).

Mettre les panneaux de double-sens cyclables dans les rues limitées à 30 (rue du Bel-air, rue des Pendants par exemple)

Action n°11 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse afin de mettre Jouy-le-Moutier et l'agglomération en cohérence avec la ZFE de la métropole du Grand Paris.

Tous nos quartiers sont éligibles, ils sont ou seront limités à 30.

Ne laisser rouler à 50 que sur les grands axes (bd de l'Oise, Saules brûlés, etc.)

Action n°12 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Et surtout pas de rocade de contournement sur des terres agricoles. On n'est plus au 20ème siècle où on faisait tout pour la Nous n'avons pas de tellevoiture

Action n°13 : je suis indécis-e

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Nous n'avons pas de telles routes sur la commune, mais OK sur l'agglomération (bd de l'Oise par exemple)

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

On pourra généraliser les cédez-le-passage cycliste à tous les feux

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Favoriser les déplacements et le stationnement des élèves à vélo ou trottinette

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°16 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Déplacer pour mieux positionner ceux de la place du Bien-être

Action n°17 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°19 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°20 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°21 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Parallèlement, et conformément à l'action 29 du PLD de l'agglomération, faire évoluer le PLU afin de limiter l'espace de stationnement dédié aux voitures particulières dans les constructions nouvelles.

Action n°22 : je suis indécis·e

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

[On envisagera l'achat de vélo-cargos pour les employés communaux](#)

Action n°23 : je suis indécis·e

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

[On a cela à proximité \(velo-service à Cergy préfecture\)](#)

Action n°24 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

[Remettre en place les ateliers de réparation des vélo des samedis avec vélo-service, supprimés par la précédente équipe](#)

Promouvoir une culture vélo

Action n°25 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°27 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°28 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°29 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

C'est difficile à mettre en place, mais on essaiera, en s'appuyant sur les parents d'élèves

Action n°30 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Au niveau de l'agglomération

Action n°31 : je suis indécis·e

Créer une "fête du vélo".

Au niveau de l'agglomération

Action n°32 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

On fera de la comm pour inciter les personnes à rouler à vélo

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e